

Décision

Générale

colonial

Décision n° 458-218-1914 Mutation.

n° 458-218-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 décembre 1914

Numéro JO

n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro

31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

les plantons de me classe: Ouarsama Dambil, Aden Guire, en service au Secrétariat Général, Gouied Farah et Sald Samatar attachés au Service des Postes et Télégraphes, ont été élevés à la deuxième classe de leur emploi pour compter du 1er Janvier 1915.